

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 16 mars 2022

Date de la

Convocation :

11 mars 2022

Date d’Affichage :

22 mars 2022

Objet : Délibération n° 2022-020

Déclassement d’un terrain du domaine public au lieu dit « les Ayes ».

**L’an deux mille vingt-deux, le seize mars à dix-huit heures quinze,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. FAURE BRAC Christian par M. CORDIER Georges.

Mme GRANET Céline a été élue secrétaire de séance.

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 17 mars 2021 par laquelle le conseil municipal demande le déclassement d’une bande de terrain prise sur le domaine public communal, au lieu dit « les Ayes » en bordure de la parcelle n° 25 section C et d’une superficie de 40 m², en vue d’un échange de terrain avec Madame BOREL Sylvette.

VU l’arrêté municipal en date du 03/05/2021 mettant en enquête publique ce projet de déclassement,

ENTENDU les conclusions du Commissaire Enquêteur,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le déclassement décrit ci-dessus,
- **DIT** que la bande de terrain déclassée sera échangée avec les parcelles cadastrées n° 101 et 104 section F d’une superficie de 782 m² et 790 m² situées au lieu-dit « Entraigues » et appartenant à Madame BOREL Sylvette.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les actes nécessaires à cet échange.
- **DIT** que les frais occasionnés par cet échange seront à la charge de Madame BOREL Sylvette.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE